



# TRISTAN

**LOI SUR LA LUTTE CONTRE LE TRAVAIL FORCÉ ET LE TRAVAIL DES ENFANTS DANS LES CHAINES D'APPROVISIONNEMENT**

**Rapport Annuel 2023-2024**

Conformément à la nouvelle Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement (la loi S211), ce rapport présente les mesures prises par TRISTAN pour prévenir et réduire le risque de recours au travail forcé ou au travail des enfants dans sa chaîne d'approvisionnement. La période de référence de ce rapport est l'exercice financier clos le 3 février 2024.



**TRISTAN**

## NOTRE ENTREPRISE

### Structure

Fondée en 1973, TRISTAN est une entreprise familiale dont le capital est détenu à 100% par les membres de la famille et compte près de 350 employés au Canada.

### Activités

TRISTAN offre des vêtements de qualité aux hommes et aux femmes en quête d'un style raffiné et durable. Tristan dessine, fabrique, importe et distribue, à travers ses 30 points de vente au Canada et en ligne au [www.tristanstyle.com](http://www.tristanstyle.com), des vêtements et accessoires pour hommes et femmes.

Chez TRISTAN, nous pensons que toutes les actions posées, même les plus petites, conduisent à des changements significatifs. Nous comprenons que les décisions que nous prenons aujourd'hui dans notre secteur d'activité peuvent avoir un impact important sur notre planète et les personnes qui l'habitent, et nous nous mettons continuellement au défi d'adopter des pratiques d'affaires responsables.

Notre engagement envers notre responsabilité sociale et environnementale consiste à initier systématiquement des initiatives visant à réduire notre impact sur l'environnement et lutter contre les conditions de travail qui ne respectent pas les normes éthiques, notamment le travail forcé ou le travail des enfants. Nous sommes conscients de l'importance de faire notre part et nous recherchons en permanence des possibilités d'amélioration de nos actions et de nos décisions. Nous apprenons en permanence, nous nous améliorons et nous nous mettons au défi d'évoluer. Un point à la fois, un vêtement à la fois – nos équipes s'engagent à faire partie du changement.

### Chaîne d'approvisionnement

Dans notre chaîne d'approvisionnement, nous produisons, importons et vendons principalement des produits sous notre marque privée. TRISTAN travaille également

**TRISTAN**

avec des fournisseurs de service. Nous nous efforçons de travailler avec des fournisseurs et sous-traitants qui partagent notre engagement en matière de responsabilité sociale, éthique et environnementale. Nous bâtissons et cultivons des relations d'affaires solides et durables avec nos fournisseurs sur de nombreuses années. Cette stabilité fait en sorte qu'une relation de confiance et qu'un respect mutuel se développent entre nous et nos fournisseurs, favorisant ainsi la transparence et le respect de nos normes et politiques.

## **LUTTE CONTRE LE TRAVAIL FORCÉ ET LE TRAVAIL DES ENFANTS**

Mesures pour prévenir et réduire les risques de travail forcé et de travail des enfants

Bien qu'au meilleur de nos connaissances, aucun travail forcé ni travail des enfants n'est pratiqué dans notre chaîne d'approvisionnement, nous reconnaissons les risques liés à notre industrie, nous déployons des efforts pour mettre en place des mécanismes pour les prévenir.

- 1. Gestion du risque en évitant les régions où le travail forcé et le travail des enfants est le plus élevé;**

Tristan évite toute production dans les pays où la proportion de travail forcé et de travail des enfants est le plus élevée.

- 2. Communication des attentes et normes dans notre Guide du fournisseur;**

Dans notre Guide du fournisseur, envoyé à tous nos fournisseurs étrangers, la section 'Code de Conduite' définit nos valeurs et nos attentes en ce qui trait aux normes éthiques, aux droits de la personne, à la santé et à la sécurité et à la protection de l'environnement. Il est indiqué dans notre guide que notre entreprise interdit explicitement le recours au travail forcé et au travail des enfants :

'Nos fournisseurs doivent partager notre engagement à être socialement, éthiquement et écologiquement responsables.

**TRISTAN**

L'utilisation de travail forcé, le travail des enfants ou toute autre forme d'esclavage moderne par nos fournisseurs est strictement interdit. Nos fournisseurs ne doivent pas embaucher des personnes qui n'ont pas l'âge minimum permis pour travailler selon les lois locales et les normes fondamentales et éthiques et doivent assurer un environnement de travail sécuritaire à ses employés.

Nous comprenons que les décisions que nous prenons aujourd'hui dans notre secteur d'activité peuvent avoir un impact important sur notre planète et les personnes qui l'habitent, et nous nous mettons continuellement au défi d'adopter des pratiques d'affaires responsables.

Nous recherchons en permanence des possibilités d'amélioration de nos actions et de nos décisions.'

### **3. Processus de diligence raisonnable – Évaluation des risques par un tiers spécialisé**

Nous faisons faire des évaluations proactives afin d'étudier, d'évaluer et d'atténuer les potentiels problèmes ou risques en matière de droits de la personne, de sécurité, et de différents points. TRISTAN a recours à des firmes spécialisées comme Amfori BSCI, abréviation de Amfori Business Social Compliance Initiative, qui fournit une méthodologie reconnue pour identifier et remédier aux risques dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. Bien qu'aucun cas de travail forcé ou de travail des enfants n'ait été soulevé, ces évaluations gagneraient à être mises en place de façon plus rigoureuse et feront partie de notre plan d'action pour améliorer nos efforts de façon continue.

### **4. Visite des usines en personne par la direction**

Pour notre entreprise et ses dirigeants, l'éthique va au-delà de la conformité aux règles et réside dans une culture de gouvernance et de bienveillance. Nos dirigeants visitent eux-mêmes, le plus possible, les usines et les bureaux de nos fournisseurs pour s'assurer que les normes fondamentales du respect des droits de la personne soient respectées.

## **Risques de travail forcé et de travail des enfants**

Malgré le fait qu'aucun travail forcé ni travail des enfants n'ait été identifié dans notre chaîne de production, nous reconnaissons qu'historiquement, l'industrie de la mode a été associée à des risques en raison de la nature de ses activités de fabrication de vêtements et d'accessoires (plus particulièrement dans l'industrie du 'fast fashion', qui n'est pas le créneau dans lequel nous opérons). Cela dit, les mesures en place et un plan d'action qui aura comme objectif de continuer à améliorer ces mesures préventives tiendront compte de cet élément.

## **Mesures de remédiation**

En cas de constat de non-conformité avec les exigences et principes stipulés dans notre Guide des fournisseurs, nous collaborerons avec nos fournisseurs pour élaborer des plans d'action efficaces. La portée des plans d'action dépendra de la nature et de la gravité des non-conformités détectées. TRISTAN préconise une approche d'amélioration continue.

## **Remédiation en cas de perte de revenus**

Puisqu'aucun cas de travail forcé ou de travail des enfants n'a été identifié, aucune mesure n'a été prise en ce sens.

## **Formation**

Dans le cadre du programme d'intégration d'un nouvel employé, les valeurs de l'entreprise et le code de conduite sont communiqués aux employés. Ce code de conduite est aussi dans notre Guide des fournisseurs.

## Évaluation de l'efficacité

Tristan a à cœur de gérer le risque de recours au travail forcé et au travail des enfants dans ses activités et ses chaînes d'approvisionnement. Comme l'indique le présent rapport, nous avons en place certaines mesures pour prévenir et réduire ces risques. À ce jour, toutefois, aucune mesure autre n'a été prise pour concrètement évaluer l'efficacité de sa démarche.

---

Conformément aux exigences de la Loi, et en particulier de son article 11, j'atteste que j'ai examiné les renseignements contenus dans le rapport pour l'entité énumérée ci-dessus. À ma connaissance, et après avoir exercé une diligence raisonnable, je confirme que les renseignements contenus dans le rapport sont vrais, exacts et complets à tous les égards importants aux fins de l'application de la Loi, pour l'année de déclaration susmentionnée.

J'ai le pouvoir de lier Boutique Tristan et Iseut Inc.

*Lili Fortin*

Lili Fortin, Présidente

30 mai 2024

Date



**TRISTAN**